

*Questions orales*

**M. Gass:** A titre de question supplémentaire, madame le Président, le ministre pourrait-il confirmer que son ministère ne prépare pas d'importants changements au programme pour les années à venir—changements qui amèneraient une réduction considérable du pourcentage de la subvention qui est actuellement de 35 p. 100?

**M. LeBlanc:** Madame le Président, nous sommes constamment en pourparlers avec les gouvernements provinciaux. Certains accordent des prêts sans intérêt, d'autres aux taux du commerce, et d'autres à 8 p. 100. Nous essayons de coordonner ces programmes.

Nous avons également examiné la possibilité d'en arriver au même but en réduisant le pourcentage de la subvention. Il n'y a pas eu de décision de prise, parce que j'essaie de redonner au programme au moins un budget suffisant, ce que le gouvernement précédent n'avait pas fait.

\* \* \*

**LES PIPE-LINES DU NORD****LE GAZODUC DE L'ALASKA—LES GARANTIES PRÉALABLES**

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, j'aimerais revenir au premier ministre et à la série de questions entamée par le député d'Oshawa. Je dirai que nous avons beaucoup de mal à admettre que celui qui parle d'incorporer la déclaration des droits à la constitution nous dise par ailleurs qu'une loi parlementaire puisse être modifiée au fond par décret.

**M. Trudeau:** C'est pourtant ce que la loi dit.

**M. Waddell:** Ma question est la suivante: sans admettre le moins du monde que le gouvernement en ait le pouvoir, donc en laissant cela de côté, le premier ministre veut-il nous dire qu'il envisage notamment de modifier la loi sur le pipe-line du Nord de façon que le pipe-line puisse être mis en chantier sans garanties absolues, ou qu'il se tourne vers une solution que les Américains ont traitée de solution de maudits fous.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, avec les attendus de sa question le député montre qu'il comprend certes beaucoup moins la loi que son chef.

**Une voix:** Cela ne veut pas dire grand chose.

● (1440)

**M. Trudeau:** Nous ne modifions pas la loi arbitrairement, contre la volonté du Parlement. L'article 24(4) de la loi prévoit que les modalités peuvent être modifiées par l'Office national de l'énergie avec l'approbation du gouverneur en conseil. Voilà ce que le Parlement a autorisé. Nous ne cherchons pas à éluder nos responsabilités.

**M. Waddell:** Madame le Président, les Canadiens savent fort bien que le premier ministre cherche des échappatoires et veut les rouler.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Vous ne comprenez rien.

**M. Waddell:** Le premier ministre a dit qu'il se documenterait sur la question. Lundi dernier, quand je l'ai interrogé au sujet de l'entente auxiliaire signée par TransCanada PipeLines, je lui ai appris que par cette entente la société s'est obligée à garantir 15 ans de livraison de gaz depuis l'Alberta jusqu'aux États-Unis, soit environ 4.5 trillions de pieds cubes. C'est beaucoup plus que la quantité nécessaire pour la partie sud du tronçon canadien.

Le premier ministre a-t-il eu la possibilité d'étudier la question? Est-il disposé à l'examiner? Ne veut-il pas reconnaître que c'est là brader le gaz canadien, comme cela crève les yeux?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, la question a été étudiée par l'Office national de l'énergie, et le gouvernement n'autorisera pas d'exportation de gaz tant et aussi longtemps que, premièrement, l'Office ne sera pas persuadé que la sécurité future d'approvisionnement des Canadiens est assurée.

Deuxièmement, que le gouvernement lui-même ne sera pas convaincu que l'Office a raison. Voilà ce qui est actuellement prévu par la loi, et nous avons l'intention de nous y tenir.

\* \* \*

**LES FACULTÉS DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE****L'AIDE À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE FACULTÉ DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE**

**M. Tom McMillan (Hillsborough):** Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Considérant que le Canada doit importer chaque année un certain nombre de vétérinaires, pour la raison que les trois facultés canadiennes de médecine vétérinaire ne peuvent admettre qu'un très faible pourcentage des postulants répondant aux conditions, le gouvernement va-t-il aider l'Atlantic Regional Veterinary College, et dans l'affirmative, quel pourcentage des frais est-il disposé à prendre à sa charge?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je m'excuse, je ne maîtrise pas le dossier des facultés de médecine vétérinaire. Il y aura peut-être un ministre suppléant ou un secrétaire parlementaire pour me mettre au courant.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE****LA PROMOTION DE LA POMME DE TERRE DE SEMENCE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE**

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Madame le Président, c'est dans les provinces maritimes que l'on cultive les meilleures pommes de terre de semence au monde et dans le sol le plus propre à cette culture que l'on puisse trouver.